

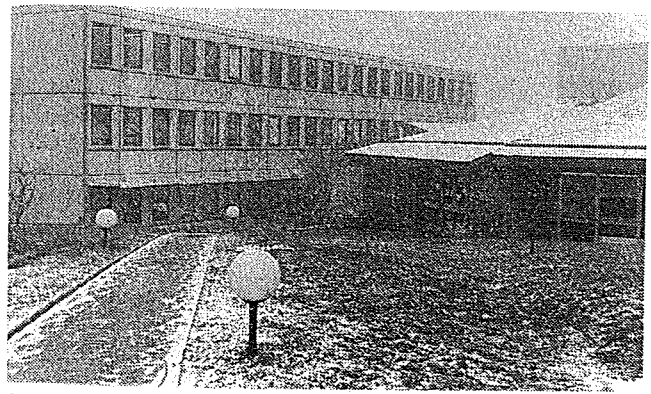
## — MAGNY / MARINES / VIGNY —

# Faut-il un troisième collège dans le Vexin ?

**SCOLARITÉ.** Les 2 "CES" actuels sont en sureffectif global d'environ deux cents élèves et dès la prochaine rentrée plusieurs dizaines de nouveaux collégiens arriveront. Quelques élus locaux réclament un nouvel établissement, pour éviter un transport vers Menucourt.



**Le collège de Magny, "Claude Monet", a une capacité d'accueil théorique de 816 élèves, mais en reçoit vraiment 908.**



**Le collège de Marines, "Les Hautiers", a une capacité d'accueil théorique de 869 élèves, mais en reçoit réellement 996.**

La question longtemps éludée ou plaisantée par certains élus est désormais d'actualité et prise très au sérieux... Même si de toute évidence bon nombre d'élèves du Vexin devront prendre la direction du collège de Menucourt en septembre prochain !

En effet l'aménagement d'un établissement scolaire de cette taille ne s'improvise pas en quelques mois. Et plusieurs dizaines, voire une centaine d'adolescents devront donc se résigner à ne pas poursuivre ou engager leur scolarité dans le second degré dans le Vexin (voir encadré ci-contre).

## Pourquoi ?

Il n'empêche, le débat sur la nécessité d'un troisième collège est lancé et avec conviction notamment par le maire de Frémainville. Maurice Mailet en effet ne voit pas pourquoi les élèves de la commune qu'il dirige, comme d'autres voisins, iraient suivre leur scolarité en Ville Nouvelle, alors que "300 logements vont être mis en chantier sur Menucourt dans le courant 1995, d'où une saturation rapide du collège actuel". Le premier magistrat vexinois considère cette solution préconisée par l'Inspection Académique comme "une mesure qui ne peut être que provisoire : trois années au plus".

Maurice Mailet entend donc prévoir l'avenir et permettre également de désengorger les deux collèges actuels du Vexin. L'établissement de Magny est en sureffectif de 92 élèves, sur les 908 collégiens qu'il compte dans ses rangs. Quant à celui de Marines, la surpopulation atteint les 127 adolescents, sur les 996 qui y étudient. Ces chiffres en matière de sureffectif sont obtenus en réalisant une soustraction "basique" entre les capacités d'accueil théorique de chaque structure et les listes réelles. Mais les quelques 219 élèves en trop théoriquement sur les deux collèges ne sont pas considérés pour autant par l'Inspection Académique comme en situation pédagogique périlleuse. "Ce type d'établissement peut supporter un léger sureffectif" confie-t-on dans les services administratifs de l'Education Nationale de Cergy. Ainsi même si le problème de la surpopulation est pris au sérieux, l'Inspection Académique n'en considère pas moins cette construction d'un troisième collège sur le Vexin, comme "n'étant pas encore d'actualité, puisque des places sont disponibles en Ville-Nouvelle de Cergy-Pontoise". Mais pour autant il n'y a pas d'opposition de principe... Reste à connaître le point de vue officiel du Conseil Général,

qui est censé financer ce type de construction, à grands renforts de dizaines de millions de francs !

## Où ?

Ainsi quelques zones d'ombre conséquentes sont toujours à éclaircir avant de pouvoir affirmer que cette construction a des chances d'être réalisée. Ensuite le lieu d'implantation reste encore à trouver. De son côté le maire de Frémainville propose des bâtiments traditionnels du Vexin, comme l'ancien siège de l'IPES à Aavernes, ou bien la grande ferme à l'entrée du Perchay, dont les murs dans les deux cas sont à vendre (environ entre 3 et 3,5 millions de francs l'unité). Une idée à laquelle a priori l'Education Nationale n'est guère sensible en raison des normes très précises en matière d'aménagement (entre autre pour les câbles électriques, ou d'audiovisuel), qui sont plus faciles à tenir dans des constructions neuves. Mais là encore, le Conseil Général est maître de la situation. Réponse de l'assemblée départementale dans les jours ou semaines qui viennent...

Bruno CORNEC

## — FRÉMAINVILLE / SAGY —

## Une carte scolaire à l'étude

Où iront étudier les collégiens de Condécourt, Frémainville, Longuesse, Sagy et Seraincourt en septembre ?

Deux possibilités s'offrent à l'Inspection Académique dans neuf mois pour éviter un engorgement insupportable du collège de Marines !

La première et sans doute la plus pertinente d'un point de vue pédagogique est d'envoyer bon nombre des actuels élèves de CM 2 de plusieurs communes du Vexin vers le collège de Menucourt. Ainsi ces derniers engageraient leur scolarité pour plusieurs années dans un même établissement. L'objectif pourrait être, comme le souhaite la FCPE de Marines, d'éviter de transférer des élèves actuellement sur les bancs des "Hautiers" vers la Ville Nouvelle et ainsi de ne pas bouleverser leur rythme scolaire. Mais cette possibilité, si elle est retenue, sera-t-elle suffisante pour soulager les ef-

## — SAIN —

## Une b

La com  
nisé dim

La mani  
l'Eure, ma  
"surcointch  
André M  
cartes, qui  
bler les p  
pas les ma  
à titre de ré

## — EN E —

- PERMAN dredi 20 ja chaque m conseillère permanen l'origine de Marcel Pa Renseigne
- ASSEMBLÉ partir de 15 générale d
- REMISE tir de 20h3 de distincti
- GALETT 18h30, la s des sportif
- ASSEMBLÉ janvier, à p Syndicale nise Penin
- ANIMATION à partir de portes à de

- EXPO SU tion intitulé Maison du gny, accue déles rédui peurs-pom différentes end, de 10
- CONSUL chaines co auront lieu 13h30 sur l
- GALETT Communal dans la sall
- PERMAN de 17h30 é nance gratu
- NATATIO voir aller né ressées doi tion.

# La Poste déménage, mais r